

Intégrer les insectes pollinisateurs dans la mise en œuvre de la séquence ERC

La séquence éviter, réduire, compenser (ERC) a été initiée par la loi de 1976 relative à la protection de la nature. Elle a été renforcée par la loi sur la reconquête de la biodiversité de 2016, et vise à s'assurer que les projets d'aménagement n'entraînent pas de perte nette de biodiversité. **La séquence ERC est aujourd'hui fondatrice pour concilier la protection de l'environnement, les activités économiques et l'aménagement du territoire.** Dans le cadre du processus d'évaluation environnementale, elle s'applique à un ensemble de thématiques : sols, eau, climat, air, santé humaine, biodiversité.

Les insectes pollinisateurs sont au cœur de plusieurs de ces thématiques, en particulier lorsqu'il s'agit de biodiversité, de santé humaine et de climat.

Ils rassemblent des dizaines de milliers d'espèces d'insectes : abeilles sauvages, syrphes, papillons (etc.), qui sont le fruit de 280 millions d'années d'évolution. Ces insectes ont pour point commun de rendre un même service aux sociétés humaines : la pollinisation des plantes à fleurs. Celle-ci est **une étape indispensable pour la reproduction d'environ 90 % des plantes à fleurs : herbacées, arbustes et arbres.** Toutes ces plantes façonnent nos paysages et nourrissent les humains ainsi que de multiples animaux, sauvages comme d'élevage. Ces plantes sont aussi nécessaires à la conception de nos médicaments, au captage du carbone atmosphérique, au rafraîchissement de l'air lors des canicules...

Aujourd'hui l'avenir des pollinisateurs en France est fortement menacé. Dans de nombreuses parties du territoire les effectifs de leurs populations ainsi que la diversité des espèces déclinent.

Lorsque les pollinisateurs disparaissent, les effets sur les plantes se répercutent en cascade sur les paysages qui nous entourent, sur les sols, sur la chaîne du vivant, sur l'alimentation et sur la santé humaine. Pour toutes ces raisons, il est primordial de prendre en compte les pollinisateurs, leurs ressources et habitats naturels lors des évaluations environnementales, et de prendre des mesures pour éviter, réduire voire compenser les incidences de nos activités.

L'objectif des fiches « ERC – Pollinisateurs » est d'offrir l'outillage nécessaire aux élus, maîtres d'ouvrage et écologues, pour anticiper les impacts des activités sur les habitats des pollinisateurs et imaginer des territoires plus accueillants pour les insectes pollinisateurs.

Intégrer les habitats des pollinisateurs dans la séquence ERC est une démarche gagnant-gagnant

Comme vous le découvrirez à la lecture des fiches, les actions favorables aux pollinisateurs apportent des réponses à bien d'autres questions que se posent les élus et aménageurs :



- maîtriser l'artificialisation des terres,
- désimperméabiliser les sols,
- offrir un cadre de vie sain aux habitants,
- façonner des paysages harmonieux et diversifiés.



Présentation de la série de fiches

Ce jeu de fiches s'organise en deux parties : l'échelle du projet d'aménagement et l'échelle du PLU(i). Les fiches contiennent de nombreuses recommandations méthodologiques permettant à l'évaluation environnementale de jouer pleinement son rôle d'aide à la décision. Elles apportent également des exemples concrets issus d'études de cas.

DE LA COMPRÉHENSION À L'ACTION

Pour mieux appréhender la diversité des pollinisateurs, leurs modes de vie, les menaces auxquelles ils sont confrontés et les principales actions à mettre en œuvre pour les préserver, consultez la fiche 2.

FICHE 2 Qui sont les insectes pollinisateurs et pourquoi les préserver ?

L'ÉCHELLE D'UN PROJET

L'état initial et le suivi des habitats des pollinisateurs constituent des éléments essentiels pour définir, dès les premières étapes de conception d'un projet, les mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement. Ainsi que, le cas échéant, pour calibrer les mesures compensatoires.

FICHE 3 Projet d'aménagement : méthodologie pour inclure les insectes pollinisateurs dans l'analyse de l'état initial et le suivi dans le temps

FICHE 4 Projet d'aménagement : mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement favorables aux insectes pollinisateurs

FICHE 5 Projet d'aménagement : approches du dimensionnement de la compensation

L'ÉCHELLE D'UN PLU(I)

La prise en compte des pollinisateurs peut être renforcée par une meilleure connaissance des richesses et spécificités du territoire.

Elle s'appuie également sur l'utilisation des outils offerts par le PLU(i) pour préserver et restaurer les espaces végétalisés, en accord avec les besoins des insectes pollinisateurs.

Enfin, les élus et les équipes communales ont un rôle essentiel à jouer pour mobiliser et coordonner les acteurs locaux autour de ces enjeux fédérateurs.

FICHE 6 Plan local d'urbanisme : analyse de l'état initial de l'environnement et insectes pollinisateurs

FICHE 7 Plan local d'urbanisme : outils et mesures en faveur des insectes pollinisateurs